

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Rénovation à très faible consommation d'énergie des bâtiments existants – Olivier Sidler

Tours / 4 avril 2012

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et les priorités de la rénovation à très faible consommation d'énergie, maîtriser les points clés de la conception et de la mise en œuvre.

Connaître les techniques nouvelles et les coûts d'une telle rénovation.

PUBLIC

Maîtres d'œuvre (architectes, bureaux d'études), maîtres d'ouvrage publics et chargé de missions, maîtres d'ouvrage privés et assistants, entreprises du bâtiment, relais au niveau énergie (EIE...).

INTERVENANT

Olivier SIDLER est ingénieur en énergétique et dispose d'une expérience de plus de trente ans. Il dirige le bureau d'études ENERTECH, spécialisé dans la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables. Cofondateur de l'association négaWatt, il est considéré comme un des meilleurs spécialistes européens des bâtiments à très basse consommation d'énergie et de la mesure énergétique. La spécificité de son approche est d'être à la fois pragmatique, solidement fondée sur les retours d'expérience de ses nombreuses réalisations, et en parfaite adéquation avec les enjeux actuels.

DUREE, DATE ET HORAIRES

Le **mercredi 4 avril** de 8h15 à 17h45 soit 7h30 de formation effective.

Accueil des participants à 8h15 (émargement, remise du livret de formation, ...)

Début de la formation à 8h45 précises

LIEU

Grand Amphi de Polytech Tours

Département Electronique et Energie

7 avenue Marcel Dassault, 37200 Tours - 02 47 36 13 01



METHODE PEDAGOGIQUE

- Alternance (au gré des participants) entre exposés et séquences d'échanges (questions/réponses)
- Présentation basée sur de nombreux retours d'expériences et exemples de réalisations.
- Documents : livret de présentation (80 p., support de notes) disponible en début de formation en version papier couleur, et présentation en version numérique sur l'Extranet à l'issue de la formation.

VALIDATION

Attestation de présence à la formation – n° de déclaration de l'organisme de formation : 82 26 01740 26

COUT

240 € net de taxe comprenant pauses, déjeuner bio et livret de formation

Inscriptions via le site Internet : www.institut-negawatt.com

FORMAT

Formation grand format (plus de 100 personnes).

Nombre de places limité, avec priorité aux premiers inscrits.

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Rénovation à très faible consommation d'énergie des bâtiments existants – Olivier Sidler

Tours / 4 avril 2012

INTRODUCTION : Les enjeux de la rénovation énergétique :

- 1- La fin de l'abondance énergétique
- 2- Les contraintes du changement climatique
- 3- Quelles contraintes pour la rénovation thermique ?
- 4- Caractéristiques du parc à rénover

CHAPITRE 1 : Quelles dispositions techniques faut-il mettre en œuvre ?

- 1- Résidentiel : exploration par simulation dynamique
- 2- Tertiaire : exploration par simulation dynamique
- 3- Les solutions techniques de référence
- 4- Les réglementations thermiques en vigueur dans la rénovation
- 5- La question du renouvellement d'air
- 6- La perméabilité à l'air des façades
- 7- Contrôle des phénomènes de condensation dans les parois
- 8- Evolution de l'installation de chauffage
- 9- Quelles améliorations sur l'eau chaude sanitaire ?
- 10- Améliorer aussi les usages électriques

CHAPITRE 2 : Les nouvelles technologies disponibles

- 1- L'isolation des murs
- 2- Les parties vitrées
- 3- La ventilation
- 4 - L'eau chaude sanitaire
- 5- Les usages électriques

CHAPITRE 3 : Coûts et stratégie de financement

- 1- Quels coûts ?
- 2- Quels modes de financement ?

CHAPITRE 4 : Exemples de réalisations

- 1- Quartier Franklin à Mulhouse
- 2- 104 logements sociaux à Autun
- 3- Hôtel du Département du Bas-Rhin

→ CONTACT ORGANISATION

Institut négaWatt – SIRET 512 726 472 00016

Rovaltain TGV - BP16181 - 26958 Valence Cedex 9

Téléphone : 04 75 58 60 85 - Télécopie : 04 88 00 88 99

Courriel: formation@institut-negawatt.com - Site Internet : www.institut-negawatt.com

Déclaration d'activité formation 82 26 01740 26 enregistrée auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes

Avec le soutien de :

